

# questions d'achat

Lettre d'information du service achat

Septembre  
2017  
#22

+++  
ENVIGO

## Acquisition de modèles de recherche : Livraisons Envigo

Pour des raisons éthiques liées au respect du bien-être animal, Envigo a fait le choix de moduler le nombre de modèles qu'il est possible de mettre dans ses boîtes de transport.

Cette modulation intervient au cours de deux périodes distinctes dans l'année, période Hiver (d'octobre à mai) et période Été (de juin à septembre)

Pendant la période estivale, le nombre d'animaux par boîte est réduit afin de pallier l'augmentation de température.

En conséquence, **il est possible que le nombre de boîtes commandées soit différent du nombre de boîtes livrées.** Cependant, les boîtes ajoutées par le fournisseur ne feront pas l'objet d'une facturation.

**En cas de facturation, merci de contacter le service client ([rms.fr@envigo.com](mailto:rms.fr@envigo.com)) qui procédera à un remboursement.**

SNCF

## Billetterie : anticipation et après vente

Après analyse des trajets ferroviaires des missionnaires Inserm, il apparaît que 20% des billets sont modifiés/annulés. Pour limiter les frais liés à l'après vente et en cas d'incertitude de votre planning, n'hésitez pas à favoriser les tarifs pro permettant une plus grande flexibilité face aux aléas.

### Les avantages du tarif pro

- Échange et remboursement GRATUITS jusqu'à 2 heures après le départ du train**, dans la gare ou une boutique de la localité de départ.
- Échange GRATUIT du e-billet TGV PRO à distance jusqu'à 1 heure après le départ du train**
- Accessibilité maximale avec la possibilité d'emprunter n'importe quel train de la JOURNÉE, même si celui-ci est complet, après échange du billet (sans garantie de place)

### Les conditions du tarif loisirs

- De **J-30 A J-2**, une retenue de **5€** est appliquée pour tout échange ou remboursement
- De **J-2 jusqu'au départ du train**, une retenue de **15€** est appliquée pour tout échange ou remboursement
- Après départ**, les billets loisirs sont **non échangeables et non remboursables.**
- Réajustement tarifaire en cas d'échange.

ACE

## Assurance et assistance missionnaire à l'étranger

A la suite d'une restructuration interne du titulaire (rachat de Chubb par ACE Europe) les coordonnées de l'assistance missionnaire ont été modifiées.

Dorénavant, pour une **demande d'assistance (en cas de dommages corporels)** merci de contacter le :

**+33 1 55 91 48 09**

Des cartes de coordonnées seront à votre disposition à la délégation régionale.